



Validite d'un site internet

Par **sten**, le **27/12/2008** à **14:45**

J'ai visité le site suivant qui vend du matériel hightech à des prix plus qu'intéressants.

<http://onichtech.com/>

C'est un site anglais

Quelqu'un peut-il me dire s'il le connaît et s'il a déjà passé commande.

Il y a différentes choses "étranges" : la somme minimale de dépense pour l'étranger est de 500 € à régler par virement (paiement par carte impossible). Le site semble récent mais l'entreprise est enregistrée depuis plusieurs années au registre du commerce uk.

Merci d'avance !

Par **alibaba**, le **06/01/2009** à **13:45**

Bonjour,

J'ai fait une commande d'un appareil photo via ce site.

L'offre semblait alléchante. Un D90 + optique 18-105 à 525 €.

Les frais d'envoi étaient offerts entre le 15 et le 31 décembre 2008.

J'ai acheté le 23 décembre. Le règlement se fait par virement bancaire.

Le montant a bel et bien été viré mais depuis c'est silence radio.

J'ai déjà envoyé une dizaine de messages à toutes les adresses indiquées sur le site. Toujours rien.

Je viens de refaire une commande virtuelle sous un nom différent

avec des coordonnées inventées. Et je me suis rendu compte

que leurs références bancaires ont changé. Ma commande a été déduite via

Abbey Bank et le nouveau test affiche Barclay.
Je crois bien que j'ai été victime d'une belle arnaque.
Je ne sais pas de quelle façon je pourrais récupérer mes 525 €?

En tous cas je tenais à vous prévenir. En espérant que les escrocs puissent être identifiés et arrêtés.

Par **sten**, le **06/01/2009** à **15:54**

Merci pour les infos. je ne m'étais pas lancé. Trop de choses louches : les prix incroyables, les webcams qui ne sont pas mises à jour...

Ce site est puant !!!!!!!

J'espère que vous pourrez vous en sortir !

Par **gloran**, le **06/01/2009** à **17:45**

Aucun problème, nous nous en sortirons.

En effet, les gens normaux ne vont pas sur des sites dépendant d'un droit autre que celui de leur pays - perso, la France, droit très protecteur du consommateur.

En effet, quand on voit un site :

- dont les prix affichés sont "alléchants" (ben tiens)
- dépendant d'un pays où le droit ne protège que peu le consommateur, et surtout à l'étranger ce qui rendra toute investigation ou recours quasi-impossible,
- avec des modalités de paiement spéciales,

quand on paye sur ces sites, soit on sait déjà qu'on est arnaqué et on se la joue petit frisson, soit on est particulièrement stupide. Je laisse chacun choisir son classeur.

Sur ce forum, nous essayons d'aider les gens, mais parfois, c'est difficile de mettre du plâtre sur les murs quand les fondations vacillent, certains oubliant chaque jour leur cerveau sur la table de chevet le matin.

C'est pas faute de dire (et pas seulement ici) : n'allez que sur les sites qui ont pignons sur rue et en France (allez, Belgique et Suisse aussi, soyons ouvert). Mais pas RU, USA, Jersey, Bahamas, station lunaire ou autre.

Par **gerard77100**, le **13/01/2009** à **11:29**

comme Alibaba j'ai passé commande aussi sur le site onichtech pour 610 euros et silence radio depuis.

Je pense être victime aussi de cette arnaque et je ne sais pas comment faire pour récupérer mon argent de plus ce site n'est plus accessible sur le net <http://www.onichtech.com>.

Je pense que l'ont est beaucoup dans ce cas de figure.

je viens de voir que le meme site a changé de nom et va continuer a faire des victimes lol
<http://www.tonexshop.com/index.php>
comment faire????